Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 27/12/2024

SILVE INTERMARCHE rappelle Croquette Chien PRO MINI ADULTE



- Noms des modèles ou références concernés : **Croquette chien pro mini adulte 1,5KG**
- Marque : **CANAILLOU**
- **GTIN 3250391955626 Lot C2411070008 Date de durabilité minimale 07/11/2025**
- Conditionnements : **Sac de 1,5kg**
- Date début/fin de commercialisation : **du 13/11/2024 au 24/12/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **FR 49 180 032**
- Informations complémentaires : **Fabricant: ATM Petfood**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Intermarché**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection salmonelle**
- Risques encourus par le consommateur : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose)**
- Description complémentaire du risque : **Les salmonelles présentent un risque pour les chiens ainsi qu'à la manipulation des croquettes par les propriétaires. Il est recommandé de se laver les mains après manipulation des croquettes**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles…) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 24 février 2025**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Pour toute question, vous pouvez contacter la société ATM petfood à l'adresse suivante: qualite.clients.atmpetfood@fidespetfood.com**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre